Image not found or type unknown

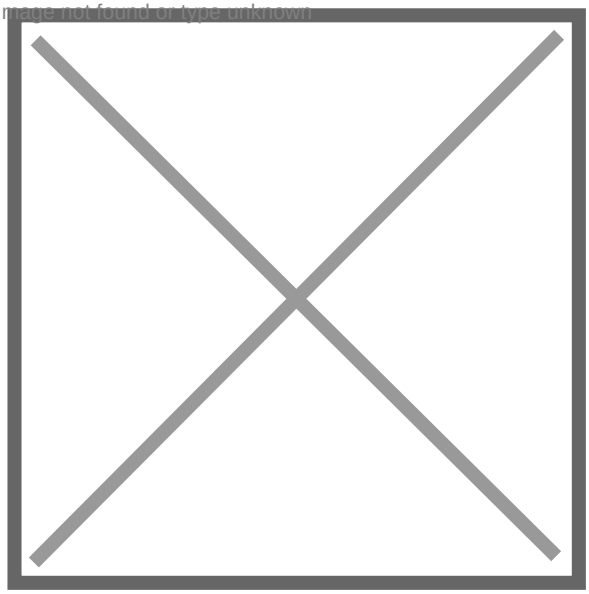

Demande info caution solidaire suite

Par **Nathalie**, le **04/02/2010** à **13:57**

Bonjour,

voilà maintenant 3 ans que je paye une dette de caution solidaire. Mettant séparée du père de ma fille en 1995 je ne suis resté dans cette appartement que 3 mois, mais étant enceinte je ne fais la résiliation de l'appartement en tant que locataire et caution au bout de 1 ans. Seulement entre temps celui à contracter une dette s'élèvent a 4.500 euros que je paye encore aujourd'hui. Nous étions 3 cautions solidaires dont son frère et sa grand mère. Lui même ayant a l'époque un travaille ainsi que son frère ils étaient tout deux apte a payés. Moi par contre au chômage avec deux enfants en bas âges a élevée, ayant était le seule à répondre à l'injonction, je suis passée au tribunal et le juge ma condamnée à payer la dites dette !! J'aimerais savoir s'il y a possibilité de me faire remboursée celle ci par la principale endettée a la fin de mon remboursement. Celle ci prendra fin le 31 décembre

merci de votre aide

veuillez m'excuser pour les fautes

Suite ….

Me revoilà j'ai vue l'huissier hier que s'occupait du dossier, celui m'a dit qu'il faudrait que je reprenne tous depuis le début et que le jugement me condamnant seul à payer en tant que caution solidaire, ne pourrait pas me servir à me retourner contre lui. Qu'il faut je reprenne contact avec l'agence pour avoir le baille ainsi que l'acte de cautionnement, mais je n'arrive pas à joindre l'agence vue qu'elle a déménagée. Que vais-je pouvoir faire ? J'ai quand même

remboursée 5 600 euros !!

Merci de votre aide
Ps la 1er partie du message et le début de l'histoire

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés